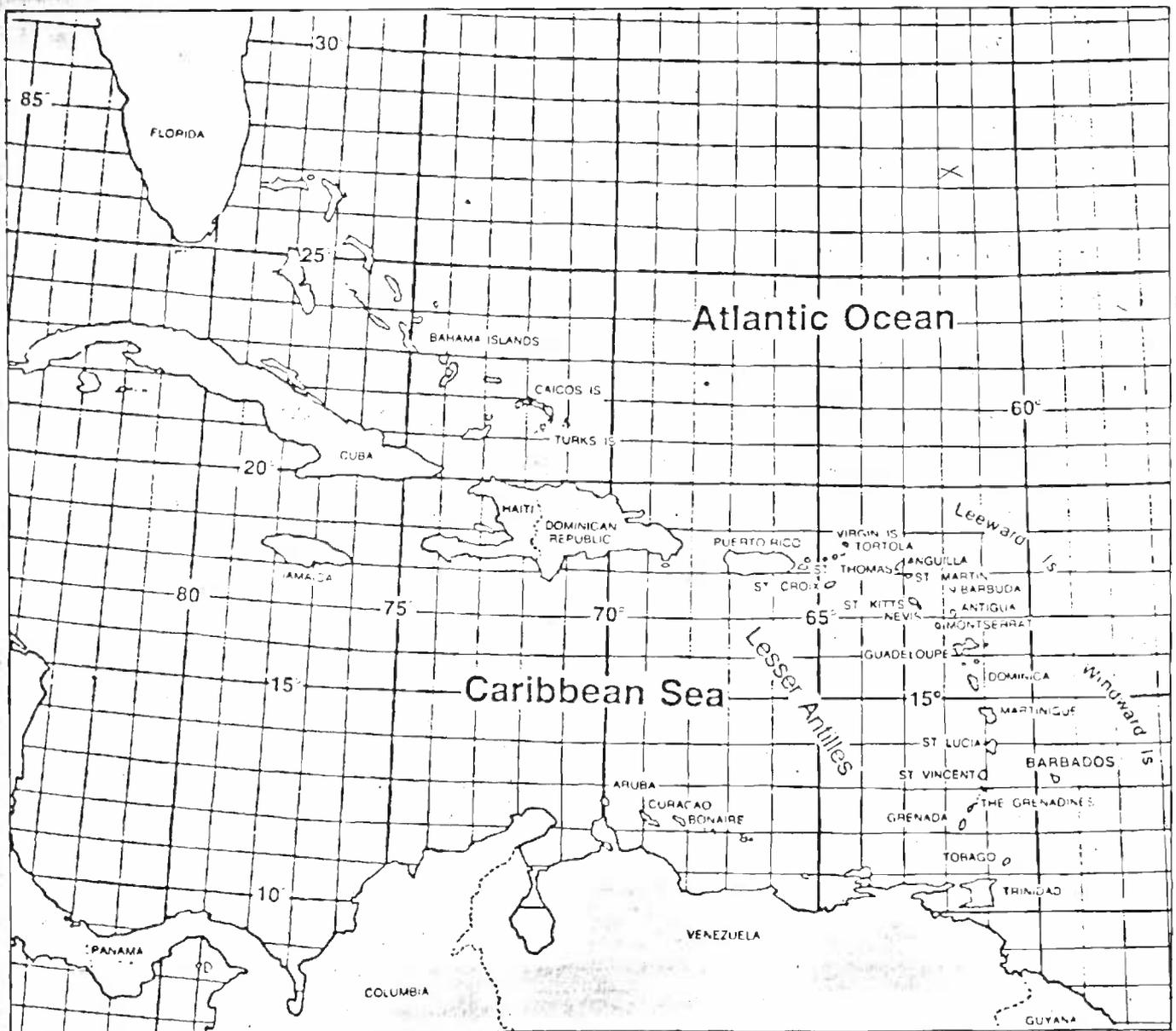


COMTE - RENDU DE MISSION
 AUX ANTILLES du 11 au 24 avril 1988

H. FARRUGIO	DRV/RH	IFREMER - Sète
F. LANTZ	DRV/SDA	IFREMER - Paris
J. L. VALLET	DRV/UVP	IFREMER - Nantes



COMPTE - RENDU DE MISSION
AUX ANTILLES du 11 au 24 avril 1988

H.FARRUGIO	DRV/RH	IFREMER - Sète
F.LANTZ	DRV/SDA	IFREMER - Paris
J.L.VALLET	DRV/UVP	IFREMER - Nantes

Rapport interne IFREMER . SS 218 / 88 - DRV / RH / H.F.

BUT DE LA MISSION

Cette mission faisait suite à une décision prise lors de la réunion du pôle Antilles - Guyane à la Direction Générale de l'IFREMER à Paris en décembre 1988.

Elle s'est déroulée à la Martinique, en Guadeloupe, à Trinidad et à la Barbade.

L'objectif de la mission était d'évaluer l'état des connaissances actuelles dans les domaines des ressources halieutiques, de la conservation et de l'utilisation des produits de la mer et des aspects économiques liés à ces activités, afin d'apprécier l'opportunité pour IFREMER de développer des recherches sur les possibilités d'expansion de la pêche de poissons pélagiques aux Antilles françaises (en particulier celle des grands pélagiques).

La mission était composée de trois experts appartenant à la Direction des Ressources Vivantes d'IFREMER : H.FARRUGIO, spécialiste de la dynamique des populations halieutiques de thonidés, F.LANTZ, spécialiste en économie des pêches, et J.L.VALLET, spécialiste en utilisation et valorisation des produits de la mer.

1 - LA SITUATION ACTUELLE

A l'heure actuelle l'activité halieutique dans l'archipel des petites Antilles est essentiellement de type artisanal et emploie 4000 personnes environ dans les îles françaises (se reporter à Bellemare (1985) pour une étude détaillée de l'évolution et de la structure de la population de marins-pêcheurs).

La pêche des espèces pélagiques y est relativement peu développée et d'après les données dont on dispose (statistiques de la FAO et documents nationaux divers) on peut l'estimer à quelque 10 000 tonnes par an (dont 50% de grands pélagiques) sur une production marine totale d'environ 40 000 tonnes.

Les pêcheurs des antilles françaises pratiquent la pêche des petits pélagiques à proximité immédiate des côtes sous le vent de la Martinique, de la Guadeloupe et des îles annexes (Les Saintes et Marie Galante). Cette pêche se fait essentiellement au moyen de filets maillants dérivants de types divers : "filet z'orphies", "filet balaou") et de sennes de plages ou de sennes tournantes de quelques centaines de mètres de long-ueur pour 10 à 20 m de chute, dont la mise à l'eau nécessite l'emploi de plusieurs embarcations de type traditionnel (yoles et gommiers). Par ailleurs depuis quelques années, deux équipes de pêcheurs pratiquent la technique du " lamparo " pour la capture des petits pélagiques le long de la côte sous le vent de la Guadeloupe.

En dehors de quelques prises exceptionnelles, le rendement moyen de ces engins peut être considéré comme assez faible : 100 à 200 kg/jour en moyenne pour les sennes, une cinquantaine de kg/jour pour les filets maillants. Selon les informations disponibles, la production annuelle moyenne de petits pélagiques au cours de ces dernières années doit se situer vraisemblablement entre 1000 et 1500 tonnes pour la Martinique et aux environs de 500 tonnes pour la Guadeloupe.

Quant aux grands pélagiques, ils sont traditionnellement pêchés jusqu'à une cinquantaine de milles des côtes. Cette pêche dite "à Miquelon", a lieu en général entre les mois de décembre-janvier et mai-juin. Elle se pratique dans les "canaux" de la Dominique et de Sainte Lucie, au nord et au sud de la Martinique, ainsi que sur les hauts fonds situés au nord-est de cette île (bancs Amérique, Dien Bien Phu et Loup Garou). A partir de la Guadeloupe et des îles de la Désirade, des Saintes et de Marie Galante, cette pêche se fait au large des côtes caraïbe et atlantique ainsi qu'au niveau de certains hauts fonds assez éloignés (bancs des îles du nord et de Saba, île d'Aves).

Il faut signaler l'existence de deux navires de 15 à 17 m immatriculés à Fort de France ("Armement Lubert"), qui pratiqueraient la pêche thonière à la palangre dans l'ensemble de l'arc des petites Antilles. Selon certaines sources , ces navires

ne se livreraient en fait qu'au transbordement de poissons à partir d'unités vénézuéliennes rencontrées en mer.

Par ailleurs, trois ou quatre fois dans l'année quelques pêcheurs saintois capturent des thonidés à proximité de la côte au moyen de trois "sennes à coulirous" renforcées, dont la coulisse est manoeuvrée par un canot. Ces prises occasionnelles pourraient atteindre plusieurs tonnes de coryphènes et divers thonidés.

En dehors de ces exceptions, la technique la plus largement pratiquée est la pêche à l'hameçon, à la traîne ou à la dérive. Les embarcations utilisées sont en général de petites dimensions: yoles et canots de 6 à 8 m, non pontés, propulsés par des moteurs hors bord. La puissance de ces moteurs n'a cessé de croître au cours des deux dernières décennies. A l'heure actuelle elle atteint couramment 85 ch pour les embarcations martiniquaises (dont une centaine pratiquent régulièrement la pêche "à Miquelon") et 100 à 150 ch pour celles qui sont armées en Guadeloupe (environ 120 actifs "à Miquelon").

Les caractéristiques de cette flottille présentent de nombreux inconvénients :

- consommation horaire en carburant très élevée,
- autonomie très limitée du fait de cette consommation et ce malgré l'emport de réserves de carburant considérables, dans des conditions de sécurité déplorable (souvent plus de 200 litres d'essence dans des fûts de plastique arrimés au soleil),
- faible puissance de pêche : deux ou trois lignes de traîne remorquées à la main pour chaque embarcation,
- capacité de transport très réduite, due aux petites dimensions des embarcations dont une grande partie du volume disponible est occupée par le carburant,
- inexistence quasiment généralisée d'aménagements permettant le stockage et la conservation à bord du produit de la pêche, que celle-ci soit, ou non, abondante.

Depuis de très nombreuses années, l'inadéquation de ce type de moyens à la mer pour le développement de la pêche démersale et pélagique dans les eaux du large a été soulignée par différents organismes scientifiques, administratifs et professionnels aux Antilles françaises. Cela s'est traduit par l'élaboration de plans de relance et de restructuration de la flottille. Ils ont conduit à l'apparition de nouveaux types d'embarcations dont les modalités d'acquisition par les professionnels ont été largement favorisées par l'octroi d'une aide publique importante à l'investissement (subventions, prêts bonifiés) et au fonctionnement (essence détaxée, prime au maintien de l'emploi). Les études menées par le Pôle de Recherche Océanologique et

Halieutique Caraïbe (PRHOC) montrent que les aides à l'investissement ont entraîné un sur-équipement des yoles en matière de motorisation ce qui a eu pour conséquence un surcroît de charge en consommation de carburant (malgré la détaxe et la prime au maintien de l'emploi de 0,15 Frcs par litre).

Parallèlement, un certain nombre d'actions ont été menées dans le cadre de la formation ou du recyclage des professionnels de la pêche et pour l'amélioration des structures portuaires.

En matière de flottille, les résultats des actions entreprises, tels qu'ils apparaissent dans les informations synthétisées par l'Administration des Affaires Maritimes, peuvent se résumer comme suit :

- entrée en flotte, depuis 1981 à la Martinique, de plus de 300 yoles en résine armée (dites "yoles améliorées"), dont certaines à moteur diesel interne, équipées de cales à glace et de nombreux canots saintoïses "améliorés" en Guadeloupe,

- constitution d'une flottille de plus de cinquante navires de type "plan pêche" (24 à la Martinique, près d'une trentaine en Guadeloupe). Il s'agit d'unités de 9 à 12 m de longueur, pontées et diésélisées, équipées de cales à glace, d'instruments de navigation et de radiocommunication et adaptées à des marées de huit jours pour un équipage de trois ou quatre hommes. Seules 13 de ces unités étaient encore en activité à la Martinique en avril 1988.

Dans l'ensemble, cette évolution ne semble avoir eu de répercussions très importantes ni sur la production de la pêche démersale côtière, ni sur celle de la pêche au large et notamment celle des grands pélagiques .

A la Martinique comme en Guadeloupe, une partie des professionnels de la pêche, en particulier la fraction la plus jeune de cette population, manifeste actuellement à nouveau le désir de développer la production en pélagiques côtiers et hauturiers. Depuis plus de trente ans, cette solution est envisagée aux Antilles françaises comme l'un des remèdes possibles à la stagnation de la pêcherie démersale côtière traditionnelle aux nasses et aux filets maillants (une autre possibilité de développement de la pêcherie souvent évoquée étant l'exploitation des fonds compris entre 50 et 500 m qui bordent la côte au vent des îles).

DANS CETTE OPTIQUE, LA QUESTION EST POSEE AUX SCIENTIFIQUES D'EVALUER L'IMPORTANCE DES RESSOURCES ENCORE PEU OU PAS EXPLOITEES ET DE DEFINIR LES MODALITES SUSCEPTIBLES D'EN AUGMENTER LES NIVEAUX DE PRODUCTION ET DE RENTABILITE.

En l'état actuel des connaissances physiques et biologiques sur le secteur maritime des petites Antilles et sur la typologie des pêcheries et des pêcheurs de cet archipel, les seuls éléments de réponse raisonnables qui peuvent être apportés à la première

partie de cette double question sont essentiellement d'ordre qualitatif. Ils sont cependant suffisants pour formuler un avis sur la ressource dont l'évaluation quantitative peut paraître prématurée compte tenu de la vitesse de propagation de l'effort de pêche antillais vers le large.

Quant au second terme de la question, il fait appel en priorité à des notions d'ordre technologique et socio-économique pour lesquelles on dispose d'informations assez précises pour permettre de quantifier la réponse de manière significative.

La synthèse des éléments qui existent sur les deux aspects de la question (par ailleurs assez largement développés, au moins pour certains d'entre eux, dans une littérature presque abondante) peut être présentée comme suit :

1.1 LA RESSOURCE

Les données disponibles proviennent de campagnes de pêche expérimentales menées par des navires français ou étrangers dans la zone. Quelques observations ont été par ailleurs réalisées par les scientifiques du pôle de recherche caraïbe à l'occasion d'enquêtes sur le terrain. Des informations intéressantes figurent également dans les documents de travail et les annuaires statistiques de la FAO et de l'ICCAT, d'autres enfin ont été recueillies au cours des entrevues et visites qui ont eu lieu dans le cadre de la présente mission.

1.1.1. Espèces présentes :

les espèces qui peuvent être qualifiées de "grands pélagiques" dont on connaît la présence par les captures réalisées dans les pêcheries de l'Atlantique et la mer des Caraïbes appartiennent aux grandes familles des thons, thazards, coryphènes, espadons, voiliers, marlins et requins.

quant aux "petits pélagiques" présents aux antilles, il s'agit essentiellement de clupéidés et d'engraulidés (harengules et opisthonèmes), de carangidés , hémiramphidés, bélonidés, sphyrenidés, scombridés et exocétidés ("volants").

La présence de ces espèces à proximité ou au large des Antilles françaises est indéniable.

1.1.2. Distribution, migration, abondance, comportement :

on ne sait pratiquement que très peu de chose concernant ces aspects de l'écologie des petits pélagiques en région caraïbe. Les seules indications fragmentaires dont on dispose proviennent essentiellement des rapports relatifs à la recherche d'appât vivant lors des campagnes de prospection thonière qui ont eu lieu dans la région, en particulier celles du NMFS entre 1967 et 1970 dans le cadre d'un projet PNUD-FAO. Ces documents indiquent que la plus grande abondance d'opisthonèmes ("cayeux" ou "z'harengs")

a été rencontrée à l'époque dans le secteur nord - caraïbe (Jamaïque, République Dominicaine, Porto Rico, Honduras) tandis que les harengules ("sardines") étaient surtout présentes au nord - est (St Martin, St Barthélémy, Bardude, Guadeloupe et Dominique) et les sardinelles dans le secteur sud (Martinique, Sainte Lucie, St Vincent, Grenade, Bardade et les Grenadines). Dans ce secteur, selon les informations fournies par la WECAF, l'abondance des poissons volants serait très grande, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs l'importance de la pêche qui s'y est développée.

Pour les grands pélagiques ces aspects ne sont connus avec assez de précision que dans les secteurs où ont existé ou existent des pêcheries mais des indications proviennent également de campagnes de pêche expérimentales réalisées par des navires français ou étrangers. On peut penser que la distribution géographique des pêcheries peut être considérée comme un indice d'abondance des grands pélagiques dans la région. A cet égard, force est de constater que ces espèces ne sont abondamment pêchées qu'au nord (pêcherie cubaine) et au sud (pêcherie vénézuélienne) de l'arc des petites Antilles et ce depuis plusieurs dizaines d'années. Entre ces deux pôles semblent avoir lieu des migrations saisonnières de thonidés, qui pourraient être en relation avec la présence de courants qui remontent du sud-ouest vers le nord le long de la bordure atlantique des petites Antilles, depuis la Barbade jusqu'à la Dominique et dont certaines ramifications traversent les canaux interinsulaires en direction de la mer des Caraïbes. Quelques navires appartenant aux flottilles hauturières américaine, japonaise et coréenne opèrent à certaines époques, de façon accessoire dans l'est de la mer des Caraïbes et aux petites Antilles, mais les prises qu'ils y obtiennent sont parmi les plus faibles qui soient enregistrées pour l'ensemble de l'Atlantique tropical. Quelques palangriers asiatiques de 30 à 35 m alimentent par intermittence un cargo congélateur basé à l'île de Saint Martin. Bien que l'on ignore l'origine de leurs prises, on peut supposer qu'elles proviennent des parages des îles sous le vent.

Le comportement des grands pélagiques dans les eaux des petites Antilles paraît assez différent de celui que l'on observe pour les mêmes espèces dans les grandes pêcheries bien connues de l'Afrique de l'ouest ou de l'Océan Indien par exemple. En particulier, la concentration du poisson en bancs de grande importance existe mais est assez rare. Les expériences connues montrent que l'on a le plus souvent affaire à des individus isolés ou à de petits groupes agrégés autour d'épaves à la dérive, mais dont le comportement est particulièrement fuyant à l'approche des embarcations ou des navires. Ces constatations ont été faites à de nombreuses reprises aussi bien par les professionnels de la pêche artisanale antillaise que par des navires de recherche et de prospection.

Ce type d'observation figure déjà dans les résultats de la campagne du thonier palangrier "Gouverneur Général Eboué" fonctionnant sur fonds FIDOM de mai 1958 à février 1959.

Les résultats des campagnes exploratoires à la traîne et à la palangre des navires océanographiques U.S. "Orégon" de 1954 à 1957 et du "Calamar" et de l'"Alcyon" dans le cadre d'un projet PNUD-FAO en 1966 et 1967 ont conduit la NOAA à conclure que les grands pélagiques ne se rencontrent qu'en quantité limitée tout au long de l'année dans le secteur caraïbe des petites Antilles. Ces campagnes ont mis en évidence le fait qu'il existait des variations irrégulières d'abondance selon les saisons mais qu'en général la ressource était insuffisante pour établir une pêcherie palangrière continue dans la région.

Les campagnes de pêche exploratoire à la traîne de l'"Alcyon", du "Calamar" et du "Fregata", de 1966 à 1969, ont pour leur part conduit à la conclusion qu'on ne pouvait espérer développer avec succès une pêcherie efficace à la traîne ailleurs que sur les hauts fonds les plus nordiques des îles sous le vent (Anguilla en particulier) et ce seulement au printemps.

Une cartographie quantitative a été réalisée par la NOAA/NMFS pour les pêches de grands pélagiques effectuées par la flottille palangrière japonaise dans l'océan atlantique entre 1956 et 1968. Cette étude a montré que pour les dix principales espèces de thons, espadons, voiliers et marlins le secteur des petites Antilles est l'un de ceux où l'on a enregistré en général la plus faible abondance apparente au cours de cette période.

Par ailleurs, 19 campagnes de prospection pélagique ont été effectuées en région caraïbe de mai 1976 à septembre 1978 par le "Cdt Levasseur", canneur ligneur français de 27 m mis en oeuvre dans le cadre du Plan de Développement de la Pêche en Martinique. La région prospectée s'étendait du nord-ouest de Saint Martin jusqu'au large du plateau vénézuélien. Les résultats de ces campagnes, qui ont été publiés en 1981 par l'I.S.T.P.M., ont confirmé les observations déjà existantes. En particulier, des concentrations importantes de thonidés n'ont été rencontrées qu'au large des côtes vénézuéliennes et dans le passage d'Anegada, au nord des îles sous le vent. La conclusion générale de ces campagnes est qu'à l'exception des zones qui viennent d'être citées, les rendements obtenus sont insuffisants pour pouvoir assurer la rentabilité d'un navire de cette importance.

Enfin, lors du déroulement récent de "l'année internationale du listao" patronnée par l'ICCAT durant la période 1979-1983, un effort considérable de collecte et de synthèse d'informations sur cette espèce a été réalisé. L'ensemble des résultats obtenus lors des campagnes citées plus haut, des données des livres de bord des senneurs U.S. archivés par le NMFS de 1966 à 1980 et des informations recueillies par le canneur "Rhonda-Sue" en 1980 durant une campagne de marquage ont fait l'objet d'une étude intégrée sur la disponibilité et le comportement du listao atlantique. Pour le secteur des petites Antilles, cette analyse indique que la majorité des bancs de listao recensés étaient en "déplacement rapide". Ces bancs sont généralement décrits comme "sauvages", de petites dimensions et difficiles à capturer à la traîne ou à la senne.

1.1.3. Evaluation des stocks et potentiels halieutiques :

contrairement aux stocks de petits pélagiques (clupéidés, engraulidés, hémiramphidés) pour lesquels on peut envisager une évaluation de biomasse à partir de méthodes "directes" (échointégration), les biologistes des pêches ne disposent que de moyens d'évaluation "indirects" pour les autres espèces.

Ces méthodes, classiquement utilisées à l'heure actuelle en dynamique des populations exploitées, font toutes appel à un nombre plus ou moins important de paramètres biologiques et d'exploitation, qui ne sont en majeure partie accessibles qu'au travers de descriptions statistiques des pêcheries et de leurs produits.

L'un des éléments primordiaux en la matière est la démographie des populations exploitées qui implique au minimum la connaissance des statistiques de production par espèce et un échantillonnage biométrique significatif des captures.

Autre paramètre important, le schéma d'exploitation du stock ne peut être valablement établi qu'à partir d'informations quantitatives sur l'effort de pêche et sa répartition dans l'espace, dans le temps et sur les différentes strates du stock considéré.

Dans un premier temps, si l'on dispose de séries temporelles concernant ces éléments de base et de quelques paramètres biologiques essentiels (croissances, taux de mortalités ...) on peut en particulier modéliser la pêcherie, évaluer la taille du stock et en définir le niveau d'exploitation. Les modèles obtenus permettent ensuite de prédire par simulation l'impact d'éventuelles modifications des conditions d'exploitation (accroissement de l'effort de pêche par exemple) sur la ressource et sur la production.

L'existence d'une pêcherie structurée est la condition essentielle pour l'obtention des données de base nécessaires à cette recherche.

A l'heure actuelle, ce type de pêcherie n'existe pas aux petites Antilles.

Des estimations probabilistes, notamment par extrapolation à partir des résultats de pêcheries existant dans d'autres régions tropicales peuvent être envisagées.

Quelques organismes scientifiques et professionnels s'y sont livrés mais il faut en souligner ici le caractère hasardeux en termes de fiabilité. Ce type de déduction procède souvent d'une démarche à composante euphorique - ou à tout le moins fortement optimiste - et d'une tendance à reléguer en arrière plan un certain nombre de contraintes de base en matière d'halieutique.

Dans le cas présent, il ne faut pas sous-estimer en particulier les éléments suivants :

- on a affaire à des stocks de grands migrateurs dont l'aire de répartition est très vaste et dont les populations font ou peuvent faire l'objet d'une exploitation par des pêcheries étrangères dont on connaît souvent peu ou mal les perspectives d'évolution à court terme. Le concept d'aménagement et de gestion d'un "stock martiniquais" ou d'un "stock guadeloupéen" est erroné et illusoire,

- il s'agit d'une ressource multispécifique exploitée par plusieurs types d'engins dans différentes strates démographiques,

- on doit tenir compte des différences de densité et de capturabilité qui existent pour une même espèce entre les divers secteurs de son aire de répartition géographique (le plateau vénézuélien et les Antilles par exemple),

- il est incorrect d'extrapoler un potentiel halieutique pour une pêcherie d'un type donné (lignes, filets maillants aux Antilles par exemple) à partir des rendements d'une pêcherie d'un type différent existant dans un autre secteur (pêcheries de surface à la senne en Afrique de l'ouest ou dans l'Océan Indien par exemple).

Pour toutes ces raisons et d'autres encore, on peut penser que toute évaluation quantitative des ressources en grands pélagiques disponibles dans les eaux des petites Antilles relève à l'heure actuelle de la pure spéculation.

1.1.4. Perspectives de développement de la pêche :

aucune explication pertinente ne peut, en l'état actuel des connaissances, être apportée aux constatations énoncées ci-dessus quant au comportement, à l'abondance et à la distribution des grands pélagiques aux Antilles. Cependant, ces observations permettent de faire quelques déductions importantes concernant les orientations à donner à un éventuel programme de développement de leur pêche.

Dans cette optique, il convient en premier lieu de définir les objectifs que les professionnels antillais se proposent d'atteindre :

- si l'objectif recherché est le développement d'une grande pêche hauturière, à partir de navires de grande taille, utilisant des engins d'une haute technicité (grandes sennes tournantes, palangres automatiques ...), la question de la ressource dans les eaux des petites Antilles n'a qu'une importance mineure. De telles unités ne peuvent en effet se concevoir qu'en vue d'une exploitation à très grand rayon d'action. Les grands palangriers et senneurs océaniques de la flottille thonière internationale ne peuvent aujourd'hui rentabiliser leurs armements qu'en basant leur exploitation sur une ressource mondiale dont la distribution

est à l'échelle du globe : zone intertropicale atlantique dans son ensemble, Océan Indien, Océan Pacifique ...

Des navires de ce type ont pu pêcher ou pêchent encore parfois autour des petites Antilles. Il faut garder à l'esprit qu'ils ne le font en réalité qu'à l'occasion de déplacements de très grande amplitude qui les amènent à passer dans la zone, où ils sont d'ailleurs très peu performants.

Bien que l'ambition de concurrencer les flottilles de ce type ait été manifestée par divers interlocuteurs au cours de la présente mission, celle-ci avait une priorité plus régionale qui fait l'objet du cas suivant,

- si l'objectif recherché est le développement de la pêche des grands pélagiques dans les eaux des îles françaises, qui pourrait être étendue aux eaux de l'arc des petites Antilles en cas d'accords bilatéraux ou multilatéraux, le problème garde alors une envergure artisanale.

Sans préjuger des paramètres d'ordre sociologique ou ethnologique - lesquels jouent bien évidemment un rôle très important dans l'évolution d'une pêcherie - mais en se cantonnant ici uniquement aux aspects liés à la ressource, tout ce qui a été dit plus haut de son abondance apparente et de son comportement amène dans ce cas à conclure à l'inadéquation des technologies "lourdes".

En particulier, il semble que toute tentative de mise en oeuvre d'une pêcherie à la senne tournante et coulissante serait vouée à l'échec.

Par contre, une certaine augmentation à court terme de la production des Antilles françaises en grands pélagiques pourrait raisonnablement être attendue de l'utilisation, par la flottille actuellement en place, de lignes traînantes grées sur tangons, de petites palangres manoeuvrables à la main et de filets maillants dérivants. Ces conclusions rejoignent celles retenues en 1980 par la WECAF qui préconisait l'emploi de tels engins à partir d'embarcations traditionnelles de 5 à 10 m ou de bateaux pontés de 10 à 15 m (ce qui correspond aux bateaux de type "plan pêche" introduits ces dernières années à la Martinique et en Guadeloupe).

Les résultats des captures autour des "bois" flottants par les pêcheurs antillais laissent en outre penser que l'on pourrait valablement associer les techniques de pêches qui viennent d'être citées à l'utilisation de dispositifs artificiels de concentration du poisson (D.C.P.) non dérivants. Une expérience dans ce sens a déjà été tentée par les scientifiques de l'IFREMER en Martinique entre 1983 et 1985. Trois DCP de fabrication locale ont été mouillés successivement au cours de cette période dont deux à une trentaine de milles à l'est de la presqu'île de la Caravelle (Martinique). Pour des raisons diverses (météo, malveillance ,), ces engins ne sont restés en place que de

quelques mois à quelques semaines. Cependant, quelques captures intéressantes (notamment de daurades, coryphènes et de thazards) à leurs abords avaient alors été signalées aux scientifiques par des pêcheurs. Au cours de certains entretiens qui ont eu lieu avec ces derniers durant la présente mission, il s'est avéré que ces captures avaient vraisemblablement été volontairement sous-déclarées par leurs auteurs dans un but de dissuasion vis-à-vis des pêcheurs concurrents. Plusieurs regrettent à présent ouvertement la disparition des D.C.P. expérimentaux, ce qui ne fait que confirmer l'intérêt potentiel que la multiplication de ces dispositifs pourrait offrir dans le secteur.

1.2 LES ASPECTS ECONOMIQUES

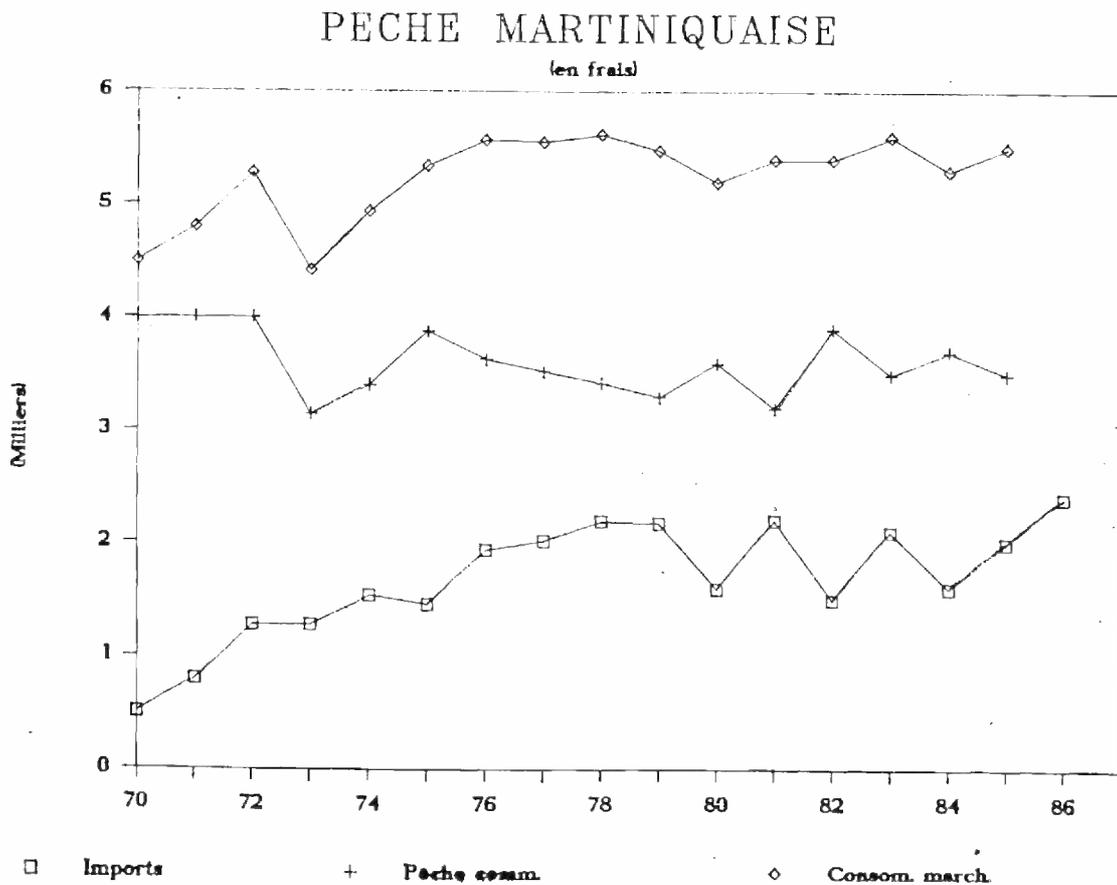
Le développement de la pêche de grands pélagiques dans les Antilles Françaises s'inscrit dans un contexte économique difficile du secteur de la pêche en Martinique où ce développement peut apparaître comme une solution à des problèmes de plus en plus aigus. En effet, pour les autorités de tutelle ainsi que pour de nombreux intervenants dans le secteur, il est impératif de trouver des solutions au manque de rentabilité d'une partie des unités de pêche et de faire face à l'augmentation régulière de la part des importations dans l'approvisionnement de la Martinique en produits de la mer. Cette question sur les possibilités d'un développement de la pêche de grands pélagiques n'est pas nouvelle puisqu'elle est déjà évoquée dans l'Avis du Comité Economique et Social de la Région Martinique en 1982. On ne présentera pas dans ce document une analyse détaillée de la pêche artisanale en Martinique. Celle-ci ayant été abondamment étudiée par l'équipe du PROHC entre 1985 et 1987, on en reprendra les principales conclusions (avec lesquelles nous sommes en plein accord) en les actualisant à partir des informations recueillies lors de la présente mission.

Pour effectuer cette évaluation, on a reconstitué des séries longues 1970-1986 (parfois avec des carences importantes) : celles-ci sont présentées en annexe.

1.2.1. La structure d'offre :

comme on l'a brièvement évoqué précédemment, la pêche artisanale martiniquaise est confrontée à de sérieuses difficultés qui ont pour conséquence un faible revenu pour les pêcheurs, ceci malgré une aide publique très importante. La pêche de grands pélagiques, voire même les recherches qui peuvent être menées dans ce domaine, sont envisagés comme une solution à ces problèmes. On présentera donc les aspects économiques de la pêche artisanale martiniquaise en insistant plus particulièrement sur les bateaux de 9-12 mètres construits à partir de 1979 dans le cadre du "Plan Pêche" et concernés par la pêche de grands pélagiques.

La production marchande à la Martinique était de 3068 tonnes en 1987. Cette production stagne depuis le milieu des années 70 et couvre actuellement 60% de la consommation marchande de poisson frais et 30% de la consommation totale marchande de poisson alors que les importations sont en progression régulière (voir graphique ci-dessous).



La production particulière de grands pélagiques se maintient toujours bon an, mal an, aux environs d'un millier de tonnes par an pour chacune des deux îles françaises.

1.2.2. La rentabilité et l'endettement des bateaux du Plan Pêche à la Martinique :

dans le cadre du Plan Pêche de 1979, 24 bateaux de 9 à 12 mètres ont été construits pour une activité polyvalente. Se trouvant de fait en situation de concurrence avec les yoles qui ont des coûts d'exploitation plus faibles, les bateaux du Plan Pêche sont dans une situation financière catastrophique.

Les 24 bateaux répertoriés par les Affaires Maritimes se répartissent d'après un récent document de l'Association Régionale pour le Développement de la Coopération Maritime Antille-Guyane (Ardecomag - 1988) comme suit : 9 en arrêt d'activité, 2 reconvertis et 13 en activité. La situation financière de 12 des 13 bateaux en activité permet d'appréhender les difficultés actuelles. Le financement initial sur la période 1980-1987 de 5,4 millions de francs (MF) était réparti en : 0,52 MF d'apport personnel (9,5%), 3,05 MF de subventions (56%) et 1,87 MF de prêts (34,5%) à moyen terme à taux bonifié. Sur 1,87 MF de capitaux empruntés, il y a encore 1,05 MF de capital restant dû et déjà 1,27 MF d'arriérés (au 31-12-87). La Région Martinique consciente de ce problème, serait prête à prendre en charge les impayés mais cherche une solution pour ces bateaux.

L'échec des bateaux du Plan Pêche montre qu'il est impératif d'étudier les conditions de rentabilité avant de s'engager dans de nouveaux investissements.

Ceci n'a peut-être pas toujours été le cas dans le passé. La consultation (anonyme) d'un dossier de financement au Crédit Maritime laisse apparaître sur le compte d'exploitation prévisionnel un bénéfice d'exploitation de 49.000 Frcs (soit un revenu de 4083 Frcs par mois pour le patron) : un simple calcul montre qu'une baisse de 8.5% du chiffre d'affaires (c'est à dire une baisse de 8.5% des quantités débarquées ou du prix de vente) ramène le bénéfice d'exploitation à 0.00 Frc (zéro Frc) soit un revenu mensuel nul. De façon générale, l'évaluation de la rentabilité d'un investissement doit passer par des études de sensibilité sur les paramètres les plus importants (charges d'exploitation, quantités pêchées, prix de vente).

1.2.3. Les importations à la Martinique :

contrairement à la production locale stagnante malgré un effort d'investissement important ces dernières années, les importations de poisson frais progressent régulièrement.

Elles sont passées de 500 tonnes (T) en 1970 à 2400 T en 1986 alors que les importations de poisson séché sont constantes sur la période - voisines de 3000 T. Au contraire des pêcheurs martiniquais qui sont nombreux (environ 1000 patrons de pêche) et n'ont pas de structure de commercialisation (élément sur lequel on reviendra plus loin), les importateurs sont au nombre de 15 et mieux organisés au niveau de la commercialisation (création en septembre 1987 de la CIPMER - Compagnie des Importateurs des produits de la mer, qui représente 45% des importations).

Les relations entre pêcheurs locaux et importateurs sont conflictuelles. Un accord a cependant vu le jour en 1985 fixant des quotas d'importations. Ces quotas sont actuellement de 125 T par mois en période de miquelon et de 650 T autrement. Les importations en frais viennent essentiellement du Venezuela et d'Europe. Les prix des produits importés sont souvent inférieurs : à titre d'exemple un grossiste importe du rouget d'Italie à 20,30 Frs/Kg et le revend à 32 Frs/Kg alors qu'un poisson équivalent est vendu à 45 Frs/Kg par les pêcheurs martiniquais.

Outre le prix, les poissons importés sont vidés et conservés dans des conditions normales ce qui n'est malheureusement pas le cas pour l'essentiel de la pêche martiniquaise. Il ne faut donc pas s'étonner de l'augmentation régulière des importations de poisson frais. Certains souhaitent contingenter un peu plus les importations par des taxes ou des quotas. Il est clair que cela n'est acceptable que pour une courte période durant laquelle l'ensemble du secteur de la pêche artisanale se mettrait à fonctionner de manière équivalente aux importateurs.

La recherche d'une amélioration de la rentabilité de la pêche martiniquaise par une rationalisation de l'activité et non pas par une hausse des prix est uniquement due à la pression des importations qui limitent les hausses de prix. Ce qui est vrai pour les prix l'est également pour la qualité des produits proposés.

En marge des importations, un grand nombre des interlocuteurs rencontrés ont confirmé l'utilisation de bateaux (un ou deux) pour transporter du poisson pêché par des vénézuéliens au large des côtes de ce pays. Ce phénomène est la traduction des différences de coûts de revient et des conditions de pêche entre les îles des petites Antilles. A titre d'exemple les études de De Miras et les indications fournies par le Directeur Général de l'"Agricultural Development Bank" de Trinidad et le Directeur du Crédit Maritime à Fort de France, ont permis de comparer l'exploitation de canots non pontés à Trinidad et en Martinique (se reporter à l'annexe 2). On aboutit à un coût de revient économique de 8,30 Frs/Kg à Trinidad et 20,40 Frs/Kg à la Martinique: l'écart entre les deux prix de revient est essentiellement dû à la plus grande quantité pêchée par sortie à Trinidad. Dans le cadre de la pêche de grands pélagiques cela signifie que, même s'il existe une ressource exploitable, il sera nécessaire d'étudier les conditions de rentabilité des unités de pêche en elle-même mais aussi par rapport à celles qui opèrent le long des côtes vénézuéliennes.

1.3. CONSOMMATION ET COMMERCIALISATION

1.3.1. La consommation :

la consommation annuelle de produits marins pour les Antilles françaises se situe actuellement entre 9000 et 10000 T (voir annexe).

La quantité consommée en moyenne par individu est voisine de 30 kg/an. Ce chiffre important permet de considérer la population comme grosse consommatrice de poisson.

Ce marché des produits marins peut être identifié comme suit :

Les produits salés séchés fumés représentent environ 3500 T/an avec comme leader incontestable les produits salés séchés type "morue". En deuxième position arrivent les produits fumés type saumon dont la consommation se situe pour l'essentiel en fin d'année. La totalité de ce marché est couverte par l'importation.

Les 6500 T restant se répartissent entre poisson frais (plus de 5000 T) et poisson congelé (environ 1000 T). On estime l'autoconsommation à environ 1000 T.

Les produits congelés sont pour la totalité importés et il s'agit de poissons surgelés présentés entiers, en filets ou en morceaux.

Il est à noter qu'à l'heure actuelle la production de la pêche démersale et pélagique est entièrement consommée en frais. Les situations excédentaires sont très rares.

Au niveau de la consommation du poisson, il est important de savoir que les antillais restent très traditionnalistes : le schéma le plus général étant l'achat de poisson frais entier, qui est préparé au foyer.

Il est aussi important de noter que les habitudes de consommation de poissons frais entre les différentes îles des petites Antilles sont très diverses : on détruit du requin (2-5 Kg) en Guyane alors qu'il existe une demande pour ce poisson en Martinique.

Dans cet environnement on conçoit qu'il sera difficile, dans le régime alimentaire traditionnel, d'intégrer de nouveaux produits élaborés industriellement et prêts à consommer. C'est un facteur important à prendre en compte dans le cadre d'un éventuel développement de la transformation locale. Ces éléments ont été confirmés lors des contacts avec les importateurs, fabricants et distributeurs.

1.3.2. La commercialisation :

le premier constat que l'on peut établir tant à la Martinique qu'à la Guadeloupe est que le marché de l'importation s'est doté au plan technique de moyens sans commune mesure avec ceux de la production locale.

Parallèlement aux problèmes de développement d'une pêche de grands pélagiques, se pose la question de l'organisation du marché des produits de la mer. Cette organisation est un enjeu primordial pour le secteur de la pêche artisanale dans les Antilles Françaises puisqu'elle conditionne son avenir à long terme en définissant des prix et des quantités échangées différents suivant la structure qu'on lui donne.

La commercialisation des produits de la mer en Martinique et en Guadeloupe connaît de récents développements qui vont dans le sens d'une organisation du marché alors que traditionnellement on assistait à une confrontation d'offres et de demandes locales sur chaque point de débarquement rendant les mouvements du marché erratiques (successions de hausses et de baisses des prix du poisson suivant les approvisionnements). Un réseau de 11 poissonneries s'est récemment développé à Fort de France.

Comme on l'a précédemment évoqué, les importateurs viennent d'améliorer leurs structures de commercialisation en créant en septembre 1987 la CIPMER qui a loué des zones de stockage : 2 chambres froides à -18°C de 400 m³ chacune et 1 sas positif de 600 m³. Au contraire les pêcheurs artisanaux vendent leurs poissons directement sur les points de débarquement. Du fait de l'absence de moyens de conservation, toute la pêche doit être écoulee en fin de journée (éventuellement à un grossiste qui a une chambre froide) ce qui engendre de fortes fluctuations de cours et une tendance à un rationnement de l'offre de la part de certains pêcheurs. En d'autres termes, pour être sûrs de vendre, certains pêcheurs ramènent peu de poisson pour le vendre cher. De surcroît voulant être les premiers de retour dans les ports, ils utilisent toute la puissance de leurs moteurs hors-bord et consomment plus d'essence qu'il n'est nécessaire ce qui entraîne des sur-coûts.

Sous la pression des importateurs, les pêcheurs souhaitent bénéficier de chambres froides qui permettraient de réguler les fluctuations quotidiennes qu'on observe actuellement et de présenter au consommateur un poisson de qualité équivalente au poisson importé.

D'après l'Administration des Affaires Maritimes de Pointe à Pitre, l'objectif à la Guadeloupe est de mettre en place dans les quatre principaux points de débarquement, des installations de production de glace ainsi que des chambres froides positives et négatives.

Il est à noter pour mémoire qu'un tel projet a déjà été réalisé en Martinique quelques années auparavant et s'est soldé par un échec dont la cause essentielle était semble-t-il l'irrégularité des approvisionnements entraînant une non-rentabilité des installations.

Un nouveau projet d'installations frigorifiques existe aussi à la Martinique. A l'opposé du projet Guadeloupéen, il est basé sur la centralisation des équipements à Fort de France. Ces équipements seront constitués par la production de glace, les stockages sous froid positif et négatif. On parle également de l'organisation d'un réseau de collecte sur la côte.

Il est souhaitable qu'un marché soit organisé et donc d'avoir des zones de stockage (ce qui ne veut pas dire forcément en construire de nouvelles s'il en existe) pour la pêche locale : ceci évitera les fluctuations d'un jour sur l'autre ce à quoi gagneront les pêcheurs (en vendant plus) et les consommateurs (en payant moins cher).

Par ailleurs, les chambres froides ne doivent pas servir à conserver de faibles quantités dans chaque port (ce qui ne résoudrait pas le comportement de rationnement de l'offre). Ainsi les travaux menés par le PRHOC à la Martinique montrent que la pêche à Miquelon et par traîne côtière a été de 232 T en 1987 sur la zone sud-atlantique soit en moyenne 318 Kg par jour pour chacun des deux ports (Le François et Le Vauclin). Il est inconcevable d'installer une chambre froide dans chaque port pour réguler des écarts quotidiens minimes entre offre et demande. Il faudra donc mieux envisager la création d'une seule grande zone de stockage avec un réseau de transport dont le circuit aura été optimisé. Suivant l'organisation à laquelle sera confiée la gestion d'une telle zone de stockage, on peut voir apparaître une politique de stockage/déstockage visant à un rationnement du marché ou au contraire à une politique de régulation de celui-ci. Il convient donc aussi de veiller à ce que le marché des produits de la mer s'organise non pas en une succession de marchés locaux en situation de déséquilibre comme actuellement mais comme un ensemble de marchés s'approvisionnant sur un marché de gros (comme nous avons pu le voir à Trinidad).

1.4. VALORISATION DE LA PRODUCTION

1.4.1. La situation aux Antilles françaises :

Sur l'ensemble des Antilles françaises à ce jour la transformation industrielle des produits marins est très peu développée et aucune installation existante ne dépasse le stade artisanal.

Il faut d'ailleurs noter que l'essentiel de l'approvisionnement des quelques entreprises est assuré par l'importation.

Parmi les entreprises la mission a visité la COMIA en Martinique et les "Poissons fumés des Iles" aux Saintes.

La COMIA est une entreprise de production de spécialités charcutières, gérée par des industriels faisant preuve de

rentabilité des installations sera assurée par la transformation de poissons importés (julienne et lieu noir). Dans l'avenir la production devrait être complétée par une gamme de produits d'origine locale.

La vocation première de ce projet est la transformation de produit importé, ce qui montre bien la difficulté de mettre en place une production rentable à partir de la pêche locale.

Malgré tout, un tel projet semble devoir être encouragé car susceptible de créer une dynamique au niveau de la transformation agro alimentaire de produits aux Antilles.

Le second projet concerne l'installation d'une unité de fumage en Guadeloupe. Il s'agit de la prochaine création d'une entreprise de fumage devant produire 300 kg/j et dont la production serait basée sur le balaou, le thazard et le thon provenant de la pêche locale. Il est cependant envisagé de compléter l'approvisionnement en matière première par de l'importation.

1.4.2. La situation à Trinidad et à la Barbade :

Ces deux états ont développé, à des niveaux différents, des structures de traitement et de transformation du poisson.

Trinidad est autosuffisante en produit frais mais doit en revanche importer ses produits séchés salés ainsi que ses conserves. En ce qui concerne le marché du frais, la mission a visité des installations de mareyage et de commercialisation du poisson. Ces installations, tout à fait satisfaisantes se présentaient sous forme de marché couvert dans lequel étaient aménagées des tables de travail carrelées, munies d'eau courante. Ce marché dispose également d'installations frigorifiques. Si ces installations semblent constituer le marché central de commercialisation du poisson frais à Port of Spain, elles n'ont cependant pas un caractère exclusif et obligatoire.

En ce qui concerne la transformation l'exemple le plus marquant est constitué par "National Fisheries", entreprise nationalisée dont les activités principales sont :

- Décorticage et surgélation de crevettes,
- Préparation de sticks panés surgelés de crevettes,
- Filetage tranchage et surgélation de poisson.

Cette entreprise est dotée d'installations performantes et était agréée pour les exportations vers les USA. L'essentiel de la production semble d'ailleurs destinée à l'exportation.

Malgré ces installations très performantes, l'entreprise semble confrontée à de graves difficultés au niveau de l'approvisionnement en matière première crevette. La conséquence en est qu'elle ne fonctionne qu'à 20 % de sa capacité. Le maintien en activité n'est donc possible que par le soutien financier du gouvernement.

A la Barbade, la première impression est celle d'un réel dynamisme dans le domaine de la pêche ainsi que du traitement et de la transformation des produits marins.

Concernant les installations, le port est équipé d'une tour à glace et d'une structure de stockage et de mareyage. Les bateaux du type plan-pêche sont équipés de cale à glace. Les plus gros poissons sont éviscérés à bord. La commercialisation du poisson frais se fait sur un schéma très voisin de celui observé à Trinidad.

En matière de transformation, une petite entreprise privée de surgélation "National Fisheries Limited" a été visitée. Son activité est basée sur la surgélation de filets, tranches ou morceaux de poisson conditionnés sous vide. L'essentiel de la production est destiné à l'exportation. La totalité de l'approvisionnement en matière première ne pouvant être assurée par la pêche locale, une partie est importée.

Parmi les espèces travaillées, le poisson volant tient une place importante. Très apprécié semble-t-il localement et à l'export, cette espèce se prête très bien à la transformation :

- filetage avec une présentation similaire à celle pratiquée pour le hareng dite "papillon",

- salage séchage fumage.

En conclusion, si l'exemple de la transformation à Trinidad ne semble pas à retenir pour des raisons évidentes de rentabilité, l'exemple de l'entreprise de surgélation de La Barbade, sous réserve d'une étude économique approfondie, pourrait être à retenir pour les Antilles françaises. Le poisson volant, qui a représenté une pêche de 350 T en 1987 à la Martinique, peu prisé aux Antilles françaises, pourrait servir de base à une transformation destinée dans un premier temps à l'export.

Une telle entreprise devra cependant s'assurer d'un approvisionnement régulier en matière première en faisant éventuellement appel à l'importation si nécessaire.

1.4.3. Opportunité du développement de la transformation aux Antilles françaises:

* à partir de la production locale :

toutes espèces confondues, il est apparu tant en Guadeloupe qu'en Martinique, que la totalité de la pêche locale est absorbée par le circuit du frais et ne suffit pas à satisfaire la demande, d'où la nécessité d'importer du poisson destiné à cette consommation. D'autre part, dans l'année on note quelques périodes de surproduction, très ponctuelles, qui ne parviennent pas à s'écouler par le circuit traditionnel.

La piste envisagée pour valoriser cette "surproduction" semblait la transformation (fumage ou autre). Il paraît très risqué d'envisager de développer une industrie de transformation simplement sur la base de quelques apports irréguliers en tonnage.

et nature. Dans un tel cadre, les installations se rentabiliseraient pour l'essentiel sur de la matière première importée ce qui sort du cadre de la présente mission.

En ce qui concerne une éventuelle augmentation des apports de grands pélagiques (thons, tharzards, daurades coryphènes) et de leur transformation il est indispensable de prendre en compte un certain nombre de facteurs :

- faire fonctionner une entreprise nécessite des approvisionnements réguliers en tonnage, prix et qualité,

- pour permettre à l'entreprise de vivre économiquement le prix de la matière première doit être calculé aux plus juste et ne peut avoir d'équivalence avec celui de la vente en frais,

- une connaissance du marché potentiel est indispensable. La production doit répondre à une demande commerciale réelle.

Concernant le premier point il est nécessaire d'attendre que la pêche antillaise dépasse le stade artisanal actuel.

S'agissant des prix, ceux des ventes actuelles en frais très élevés rendent prohibitive toute transformation.

En troisième lieu, il ne semble pas que le marché local en terme d'habitudes alimentaires soit prêt à recevoir des produits "nouveaux".

Une ouverture possible concerne certains petits pélagiques. La pêche des poissons volants représente une production non négligeable mais ce produit de faible prix reçoit en frais un accueil très modéré aux Antilles Françaises.

Par ailleurs, cela se fait à la Barbade, il se prête très bien au filetage et éventuellement au fumage. Il serait intéressant de mener une étude économique sur la rentabilité d'une telle production à partir de la matière première locale ainsi que sur les débouchés possibles tant localement qu'à l'export.

Dans une telle étude, il sera bon de prévoir d'autres sources de matière première à l'importation, afin d'assurer le fonctionnement régulier de l'unité de production.

* A partir de matière première importée :

bien que l'objectif principal soit la valorisation de la production locale, il demeure néanmoins que cette dernière est actuellement incapable tant sur le plan quantitatif que qualitatif d'assurer l'approvisionnement régulier d'une entreprise.

A titre d'exemple nous pouvons citer l'entreprise des Saintes, la COMIA et en terme de projet le dossier NORCOD.

Ceci suppose tout au moins dans l'attente d'un éventuel développement de la pêche aux grands pélagiques de prévoir dans tout projet industriel une possibilité d'approvisionnement à l'import.

2 - CONCLUSIONS, RECHERCHES ET ACTIONS A ENTREPRENDRE

La demande la plus pressante de la profession aux Antilles françaises concerne le développement éventuel de la pêche aux grands pélagiques, dont la valeur marchande est bien plus élevée importante que celle des petits pélagiques.

En matière de recherche halieutique, la mise en oeuvre d'un programme de recherche de grande envergure, mettant en jeu des moyens lourds, des équipes nombreuses et des méthodologies sophistiquées est à déconseiller.

Il y a à priori peu d'informations originales à attendre d'une campagne à court terme d'un navire de recherche par rapport à celles qui proviennent des campagnes précédentes.

Au plan scientifique, la priorité doit être accordée à la constitution d'une base de données statistiquement représentatives de l'activité de pêche aux grands pélagiques dans les eaux des petites Antilles, en vue d'une évaluation cohérente de la ressource qui, seule, pourrait permettre à terme d'en optimiser l'exploitation. La création d'une base de données économiques pourrait permettre pour sa part d'en étudier les conditions de rentabilité.

La première action à entreprendre pourrait être un suivi régulier et assidu de l'activité de deux ou trois embarcations professionnelles qui se livreraient pendant une période d'une ou deux années à des expériences de pêche à la palangre et aux filets maillants associés à des D.C.P., dans un rayon de 10 à 50 milles autour des îles françaises.

De tels essais pourraient être menés à bien par deux ou trois des plus gros bateaux de la série "plan pêche" (11 à 12 m), convenablement équipés en matériel de pêche, autour de D.C.P. légers qui sont aujourd'hui commercialisés à des prix raisonnables.

Ceci ne veut pas dire pour autant qu'il faille utiliser plus de bateaux que nécessaire : il ne s'agit pas d'une affectation des crédits de recherche au maintien en activité de la flottille des bateaux " PLAN PECHE " en attendant une éventuelle solution " grands pélagiques".

Une participation du bateau de recherche "Polca" à ces opérations pourrait par contre être envisagée.

Il faut noter qu'un tel programme figure déjà dans les projets d'action de l'Administration des Affaires Maritimes de la Guadeloupe pour l'année à venir.

Un programme du même ordre doit être mis en oeuvre par les scientifiques de Trinidad à brève échéance, ce qui pourrait donner lieu à une amorce de collaboration intéressante avec ce pays.

Enfin, quelques bateaux de caractéristiques très voisines sont déjà en activité dans les eaux de la Barbade où ils

recherchent les thonidés en subsurface au moyen de palangres dérivantes.

Au plan économique, pour envisager un développement de la pêche de grands pélagiques et pour organiser la régulation du marché des produits de la mer, il convient d'étudier les éléments suivants (en complément des travaux menés par le PROHC sous la conduite de De Miras de 1985 à 1987):

- Structure et tendances de la consommation de poisson dans les différentes îles des Antilles françaises

- Organisation du marché des produits de la mer

- Etude de rentabilité des unités de pêche qui pratiqueraient la pêche de grands pélagiques. Cette dernière étude devrait suivre les travaux sur la demande et l'organisation du marché destinés à définir les débouchés et les prix à la consommation et les travaux des biologistes sur les potentiels halieutiques.

Un VAT-Economiste réalisera ces études en 1989-1990; les économistes du Département SDA assureront un suivi. Il pourra trouver un appui auprès de F. Célime (Université Antilles-Guyane). F. Lantz et J. Catanzano (SDA) rédigeront un plan de travail détaillé pour le VAT en Juin 1988.

En matière de valorisation, avant d'envisager toute transformation industrielle de la pêche locale, il apparaît indispensable d'accorder la priorité au traitement du poisson frais. Cette démarche est d'ailleurs primordiale dans l'éventualité d'un accroissement des captures de grands pélagiques.

Dans le cadre du traitement du poisson frais, les priorités sont les suivantes :

- Amélioration du traitement à bord (Ceci concerne les "plan pêche" comme les yoles):

- . nécessité d'étudier la possibilité de mettre en place des cales à glace,

- . formation des pêcheurs aux techniques d'éviscération et de préservation de la qualité à bord.

L'amélioration du traitement passe autant par la formation des pêcheurs et mareyeurs que par la mise en place d'installations.

La formation doit porter sur les notions élémentaires de préservation de la qualité technique de parage filetage, de conditionnement, hygiène du matériel, lavage du poisson, élimination des déchets,

- Aménagement des lieux de débarquement :

par la mise en place de locaux couverts de mareyages, salubres (tables faciles à nettoyer, eau potable courante, circuit d'élimination des déchets).

- Mise en place de structures de froid :

- .Production de glace,
- .Tunnel de congélation
- .Chambres positives et négatives.

Dans tous les cas, tout projet devra prendre en compte les problèmes de collecte et de transport ainsi que ceux de la commercialisation.

En ce qui concerne la valorisation de la pêche locale par le fumage les possibilités des Antilles Françaises restent très limitées en raison de plusieurs facteurs :

- . pas de tradition de consommation des espèces locales fumées, pouvant rendre difficile leur commercialisation,
- . coût élevé de la matière première,
- . irrégularité de l'approvisionnement quantitative et qualitative.

Concernant le développement de ces différents aspects de traitement du poisson et de sa valorisation, il semble souhaitable qu'un ingénieur agro-alimentaire puisse consacrer un à deux ans, sur place, à l'étude des différentes solutions et leur mise en place. Un VAT de spécialité Agro-alimentaire pourrait être une solution.

----- o O o -----

La condition indispensable pour le succès de toutes ces actions est qu'un début d'évolution de la pêcherie à partir de l'état traditionnel se manifeste.

Compte tenu de la situation actuelle de la flottille, l'argumentaire qui voudrait que ce démarrage nécessite comme préalable la connaissance absolue des potentiels halieutiques n'est pas fondé.

Au contraire, des résultats intéressants pourraient être obtenus d'autant plus rapidement que se développerait une dynamique de la flottille antillaise vers de nouveaux modes d'exploitation.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES ET DES ORGANISMES VISITES

1/ MARTINIQUE

M. HERY, Administrateur Chef de Quartier des Affaires Maritimes
M. CERIGHELLI, Administrateur Directeur Départemental des
Affaires Maritimes
M. LINISSE, Directeur de Comité des Pêches Maritimes
M. JOACHIM, Technicien du Comité des Pêches Maritimes
M. GOUYE, Importateur de poisson
M. JOSEPHA, Directeur coopérative COPEMAR
M. TOUSSAY, Président de Commission Pêche et agriculture
Martinique
M. MORAVI, Directeur du Crédit Maritime
M. EUSTACHE, Directeur de l' ARDECOMAG
M. GUEREDRAT, Directeur de l' ORSTOM
M. FERLIN, Directeur du Centre IFREMER Antilles - Guyane
M. MARIN, Chef du laboratoire RH- IFREMER du Robert
M. GUILLOU, Chercheur RH IFREMER Le Robert
M. ADHEMAR, Marin pêcheur, membre du CPM
M. TOURNIER, Patron du N.O. " POLCA ", IFREMER Le Robert
M. HENRY, Marin Pêcheur à Sainte Luce, membre de l'ACAPALM
M. CHARPENTIER, " " Fort de France, " "
M. BASELTO, " " Fort de France, " "
M. CORMIER, " " Lamentin, " "
M. PINEAU, " " Trinité, " "
Mme BONHOURE, " " Trinité, " "
M. DUEZ - PANAMA, Marin pêcheur, membre de l' ACASAM , Le Vauclin
M. URSULET, " " " " " "
M. CRATER, " " " " " "
M. SERAC, " " " " " "
M. ANTISTE, " " " " " "
M. LEGER, " " Président de l' ARDECOMAG
M. ZADICK, " " SIND MPM
M. CELIMENE, Marin pêcheur au Vauclin
Sté. COMIA, société de production de spécialités charcutières et
de préparations à base de poisson
Sté. MULTICASH, Z.I. du Lamentin, Fort de France, Centrale
d'achat agro - alimentaire. Importateur de produits
marins surgelés, salés et séchés

2/ GUADELOUPE

M. BOUQUEAU, Administrateur Chef de Quartier , Affaires Maritimes
M. LANGLAIS , S.D.A.T. Guadeloupe
M. PAULMIER, Chef du laboratoire IFREMER de Pointe à Pitre
M. JANIN, Société de fumage de produits marins " POISSONS FUMES
DES ILES ", Ile des Saintes

3/ TRINIDAD

Mme. DEBENEST, Ambassadeur de France , Trinidad
M. SCHILLE, Ambassade de France, Trinidad
M. HUMBERT, " " "
M. VENDROME, " " "
M. MYERS, Ministre, Ministry of food production, Marine
exploitation, Forestry and the environment, Port of Spain
M. RUDDER, Permanent Secretary, même ministère
M. MOORE, Directeur de cabinet du Premier Ministre
M. SHAND, Secrétaire du Parlement
M. LACROIX, Directeur des Pêches
M. JORDAN, Directeur adjoint des Pêches
M. ROY PHILLIPS, General Manager, Agricultural Development
Bank of Trinidad and Tobago, Port Of Spain
M. CHAKALLAL, FAO Regional Fisheries Officer, Port Of Spain
M. DONAWA, Société CARONI (sucre , riz , cultures vivrières ,
projets en aquaculture), Couva
Dr. KENNY, Professor, Executive Chairman, Institute of Marine
Affairs, Chaguaramas
Dr. RAMSARDOOP, Deputy Director, id.
Dr. STURM, Fisheries Biologist, id.
M. GABBADON, id., projet aquaculture
M. DESOUZA, id., projet aquaculture

4/ BARBADE

M. CONNEY, Fisheries Officer, Ministry of Agriculture, Food and
Fisheries
M. WILLOUGHBY, Marine Biologist, id.
M. MAYNARD, Permanent Secretary, id.
M. BRATHWAITE, Assistant Permanent Secretary, id

REFERENCES

Affaires Maritimes (Direction Départementale de la Martinique),
Tableaux récapitulatifs des subventions accordées dans le cadre
du Plan Pêche 1979, Réf. 235 P.Mfl., 11 Avril 1988

ARDECOMag,
Compte Rendu de "la mise en place du Centre de Gestion" et
d'Administration des projets de développement et d'encadrement
des structures et entreprises maritimes", Mars 1988

Bellemare M.
Exploitation du fichier des inscrits maritimes,
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Décembre
1985

Bellemare M., De Miras C., Coumbo E.,
Etat de la motorisation de la flottille de pêche côtière en
Martinique,
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Juillet
1986

Crédit Maritime Mutuel de la Martinique,
Assemblée Générale - exercice 1986, 1987

Crédit Maritime Mutuel de la Martinique,
Assemblée Générale - exercice 1987, 1988

De Miras C.,
Comptes de Marée- exploitation des données Ardecomag
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Décembre
1985

De Miras C., Bellemare M., Joachim D., Soumbo.,
Répartition de l'essence détaxée dans le secteur de la pêche en
Martinique en 1985,
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Jan 1987

De Miras C.,
La pêche martiniquaise : synthèse socio-économique
Pôle de Recherche Océanologique et Halieutique Caraïbe, Mar 1987

De Miras C.,
La pêche martiniquaise : un développement en question
ORSTOM, Rapport final de contrat de Plan, Juin 1987

Delpeuch F., Jirou-Najou J.L., Chevalier P., Dyck J.L.,
Frontier-Abou D.,
Consommation Alimentaire et état nutritionnel à la Martinique
ORSTOM, Travaux et Documents n°177, Paris 1984

L'Hostis D.,
Compte-Rendu de mission Antilles-Guyane Janvier-Février 1980,
I.N.R.A., Juin 1980

Région Martinique, Comité Economique et Social,
Avis sur les problèmes de la pêche en Martinique, Sept. 1982

Région Martinique,
Plan Régional de Développement, IXème Plan, 1984

WECAF,
Interregional Fisheries Development and Management
Programme, WECAF REPORTS, no 37, 1980

NOAA / NMFS,
Exploratory fishing in the Caribbean, Marine Fisheries
Review, vol.36, no 9, 1974

Marcille J.,
Les ressources thonières des Petites Antilles, FAO - FIRM/C 787/,
1985

Wise J.P. et Davis C.W.,
Seasonal distribution of tunas and billfishes in the atlantic,
NOAA TR NMFS SSRF - 662, 1973

Sacchi J., Lagin A., Chaudemar V., Langlais C.,
La pêche des espèces pélagiques aux Antilles françaises, Science
et Pêche, Bull.info.Doc ISTPM, no 312, 1981

ONISEP,
La pêche aux Antilles et en Guyane, Rev. ONISEP, Délégation
Régionale des Antilles et de la Guyane, 1983

Sacchi J. et Lagin A.,
Expérimentation de dispositifs de concentration de poissons en
Martinique, rapp.int. IFREMER, Le Robert

CERAG,
Contribution à l'étude de la pêche en Martinique, Cahiers du
Centre Régional Antilles Guyane, no 11, 1967

Morice J.,
Les ressources de la faune marine antillaise, recherches menées
dans la mer des Antilles depuis 1950, Rapp.int.ISTPM, 1962

Wise J.,
The japanese longline fishery, 1964, and the status of yellowfin
tuna stocks, U.S. Fish.Wildl.Serv., Special sciebnt.Rep., no 568,
1968

Wathne F.,
Summary report of exploratory long-line fishing for tuna in Gulf
of Mexico and Caribbean sea, 1954 - 1957, Commercial Fisheries
Review, vol 21, no 4, 1959

Chakalall B.,
Fisheries management in the lesse Antilles, FAO, rapp.int., 1988

Sakagawa G.T.,
Skipjack fisheries in the western atlantic, in Proceedings of the
Iccat Conference of the international skipjack year program,
ICCAT, 1986

Cayré P. et Farrugio H.,
Biologie de la reproduction du listao de l'océan atlantique, id.

Jordan C.M.,
The flying fish industry of Trinidad and Tobago : a continuing
case study, GFCI, nov.1983

La Croix M.G.,
Status of artisanal fisheries in Trinidad and Tobago, GFCI,
nov.1983

Saint Félix C.,
La pêche à la Martinique, Cahiers Doc.du Centre Départemental de
Documentation Pédagogique de la Martinique, no 10, 1975

ICCAT,
Collective volumes of scientific papers, tropical species,
1974-87

ICCAT,
Statistical bulletins, 1974-87

FAO,
Actes de la réunion scientifique mondiale sur la biologie du thon
et des espèces voisines, FAO-Fib/R6.1,2,3,4, 1963

FAO,
Atlas of the living resources of the sea, FID/C/126, 1972

Farrugio H., Saint Félix C., Lagin A.,
Etude des fonds de pêche du littoral atlantique martiniquais,
Science et Pêche, Bull.Info.Doc. ISTPM, no 168, 1975

Saint Félix C.,
Les fonds de pêche de la bordure caraibe de la Martinique, id.,no
289, 1979

ASMART,
Pêche et aquaculture en Martinique (recherches et pratiques),
Revue martiniquaise des sciences et techniques, no 2, 1985

Affaires Maritimes,
Monographies des pêches maritimes en Guadeloupe et à la
Martinique, 1983 à 1987

ANNEXE : I

Statistiques sur la peche martiniquaise

ANNEE	PRODUCT. TOTALE	PRODUCT. MARCH.	IMPORTS TOTALES	IMPORTS FRAIS	IMPORTS SECHE	CONSOM. TOTALE	CONS MAR FRAIS
1970		4000	3800	500	3300		4500
1971		4000	3200	800	2400		4800
1972		4000	3680	1280	2400		5280
1973		3140	3680	1280	2400		4420
1974		3400	3446	1539	1907		4939
1975		3880	3750	1463	2287		5343
1976		3630	4214	1940	2274		5570
1977	4800	3525	4126	2026	2100	8926	5551
1978	4500	3420	4396	2198	2198	8896	5618
1979	4500	3300		2177			5477
1980	5000	3600	3830	1599	2231	8830	5199
1981	4700	3200	5500	2200	3300	10200	5400
1982	5500	3900	4300	1500	2800	9800	5400
1983	5100	3500	5400	2100	3300	10500	5600
1984	5100	3700	4500	1600	2900	9600	5300
1985	4600	3500	5300	2000	3300	9900	5500
1986			5700	2400	3300		
1987		3068					
1988							
1989							
1990							

PRODUCT. TOTALE : QUANTITES PECHEES EN TONNES

PRODUCT. MARCH. : QUANTITES PECHEES, COMMERCIALISEES EN TONNES
(PRODUC. MARCH. = PRODUC. TOTALE + AUTOCONSOMMATION)

IMPORTS TOTALES : QUANTITES IMPORTEES EN TONNES

IMPORTS FRAIS : IMPORTATIONS DE POISSONS FRAIS OU CONGELES EN TONNES

IMPORTS SECHE : IMPORTATIONS DE POISSONS SECHES EN TONNES
(IMPORTS TOTALES = IMPORTS FRAIS + IMPORTS SECHES)

CONSOM. TOTALE : CONSOMMATION TOTALE DE POISSONS EN TONNES

CON MAR FRAIS : CONSOMMATION MARCHANDE DE POISSONS FRAIS OU CONGELES
EN TONNES

Statistiques sur la peche martiniquaise

ANNEE	PRIX 1 C POISSON	PRIX 2 C POISSON	PRIX MOY POISSON	PRIX CARBUR.	CONS ESS DETAXEE	SUBV. INVEST.
1970			10	0.33	4563	
1971	10	7			4753	
1972					4712	
1973					4613	
1974	12	9			4130	
1975	15	11			3983	
1976	17	13			3882	
1977					4206	
1978	17	14			4278	
1979	19	15,5			4220	223
1980	19	15,5	19	1,43	4172	746,3
1981					4357	1695,5
1982					4338	1313
1983	37	30	30		4135	3861,5
1984					4094	1807,6
1985			40	3,26	4396	2358,8
1986						1822,7
1987						2821,5
1988						
1989						
1990						

PRIX 1 C POISSON : PRIX DU POISSON (PREMIERE CATEGORIE) EN FRANCS COURANTS
PAR KG

PRIX 2 C POISSON : PRIX DU POISSON (DEUXIEME CATEGORIE) EN FRANCS COURANTS
PAR KG

PRIX MOY POISSON : PRIX MOYEN DU POISSON EN FRANCS COURANTS PAR KG

CONS ESS DETAXEE : CONSOMMATION D'ESSENCE DETAXEE EN MILLIERS DE LITRES

SUBV. INVEST. : SUBVENTIONS A L'INVESTISEMENTS EN MILLIERS DE FRANCS
COURANTS